

CHAPITRE XII.

Les Juifs sont persécutés par les gouverneurs des pays voisins de la Judée. Expéditions de Judas Machabée contre Joppé et contre Jamnia. Il défait Timothée. Il met en fuite Gorgias. Oblations pour les Juifs qui avaient été tués dans ce combat.

1. Ce traité ayant été fait, Lysias s'en retourna vers le roi, et les Juifs s'occupaient alors à cultiver leurs champs.

2. Mais ceux qui étaient demeurés dans le pays, Timothée et Apollonius, fils de Gennéus, et de plus, Jérôme, Démophon et Nicanor, gouverneur de Cypré, ne les laissaient point vivre en paix ni en repos.

3. Cependant il arriva que ceux de Joppé commirent alors une grande perfidie : ils prièrent les Juifs, avec lesquels ils habitaient, de monter, avec leurs femmes et leurs enfants, sur des barques qu'ils avaient préparées, comme n'y ayant aucune inimitié entre eux.

4. Suivant un édit arrêté d'une commune voix dans la ville, et auquel les Juifs mêmes s'accordèrent, n'ayant aucun mauvais soupçon, à cause de la paix qui était entre eux : mais lorsqu'ils furent avancés en pleine mer, ceux de Joppé en noyèrent environ deux cents.

5. Lorsque Judas eut appris cette cruauté qu'on avait commise contre les gens de sa nation, il commanda à ceux qui étaient avec lui de prendre les armes : et après avoir invoqué Dieu qui est le juste juge,

6. Il marcha contre ces meurtriers de leurs frères; il brûla leur port pendant la nuit; il mit le feu à leurs barques, et fit passer au fil de l'épée ceux qui s'étaient échappés des flammes.

7. Après cette action il partit dans le dessein d'y revenir pour exterminer tous ceux de Joppé.

8. Mais comme il fut averti que ceux de Jamnia voulaient user d'une semblable perfidie à l'égard des Juifs qui demeureraient avec eux,

9. Il les surprit de même la nuit, et brûla leur

1. His factis pactionibus, Lysias pergebat ad regem, Judæi autem agriculturæ operam dabant.

2. Sed hi qui recederant, Timotheus, et Apollonius Gennæi filius, sed et Hieronymus et Demophon super hos, et Nicanor Cypriarches, non sinebant eos in silentio agere, et quiete.

3. Joppitæ vero tale quoddam flagitium perpetrarunt; rogaverunt Judæos, cum quibus habitabant, ascendere scaphas quas paraverant, cum uxoribus et filiis, quasi nullis inimicitias inter eos subjacentibus.

4. Secundum commune itaque decretum civitatis, et ipsis acquiescentibus, pacis causa nihil suspectum habentibus; cum in altum processissent, submerserunt non minus ducentos.

5. Quam crudelitatem Judas in sua gentis homines factam ut cognovit, præcepit viris, qui erant cum ipso; et invocato justo judice Deo,

6. Venit adversus interfectores fratrum, et portum quidem noctu succendit, scaphas exussit, eos autem qui ab igne refugerant, gladio peremit.

7. Et cum hæc ita egisset, discessit quasi iterum reversurus, et universos Joppitæ eradicaturus.

8. Sed cum cognovisset et eos qui erant Jamniæ, velle pari modo facere habitantibus secum Judæis,

9. Jamnitæ quoque nocte supervenit,

CAP. XII. — 1. *His factis pactionibus.* Le traité fait avec Lysias ne fut point observé par les autres généraux Syriens. Les gouverneurs des peuples voisins s'entendirent avec ces peuples pour inquiéter les Juifs, et c'est ce qui obligea Judas à reprendre immédiatement les armes.

2. *Sed hi qui recederant.* Ce Timothée est celui dont il est parlé (I. Mach., V, 11, et inf. au vers. 10). Il ne faut pas le confondre avec celui qui fut tué à Gazara avec son frère Chéréas (Supr., X, 37). Cet Apollonius est aussi différent de l'Apollonius, fils de Tharsée, dont il est parlé (Supr., III, 5, et I. Mach., X, 69).

9. *A stadiis ducentis quadraginta.* 240 stades forment environ 10 lieues; il n'est pas étonnant que les flammes aient été vues à cette distance.

CAP. XII. — 1. *Agriculturæ.* Ut fit tempore pacis. Adde propter bella, quæ Judæam turbaverunt, neglectam fuisse terræ culturam, quam nunc repetunt.

2. *Qui recederant.* In vicinis locis. — *Super hos.* Præter hos. — *Cypriarches.* Prætor insule Cypri. — *In silentio.* Tranquille. Injuriis videlicet affliciebant, ut patet ex sequentibus.

4. *Secundum commune itaque decretum civitatis.* Decretum hoc, quod hic memoratur, videtur fuisse de profectioe quædam maritima, quæ communiter a civibus aliisque susciperetur, ne fraudes destinata retergeretur: itaque cum Judæis alii multi Joppitæ eandem excursionem susceperunt, ut vitaretur suspicio, et ut in parato scelere Judæis prævalere possent.

* Vel sensus est, Judæos hanc comitatem non recusasse, fretos publico Joppensium decreto, quo inter cives, quanquam diversæ religionis, pax erat stabilita.

5. *Præcepit viris.* Scilicet arma capere, vel sequi se.

7. *Cum hæc ita egisset, discessit.* In græco est, του δε χωριου συγγλεισθεντος ἀνελυσεν, id est, ipsa autem regione, vel loco munito, ab iis qui intus erant, clauso, discessit, cum scilicet repentino impetu illo potiri non potuisset.

8. *Part modo.* Ut fecerant Joppitæ.

et portum cum navibus succendit; ita ut lumen ignis appareret Jerosolymis a stadiis ducentis quadraginta.

10. Inde cum jam abiissent novem stadiis, et iter facerent ad Timotheum, commiserunt cum eo Arabes, quinque millia viri, et equites quingenti.

11. Cumque pugna valida fieret, et auxilio Dei prospere cessisset, residui Arabes victi, petebant a Juda dextram sibi dari, promittentes se pascua duros, et in cæteris profuturos.

12. Judas autem, arbitratus vere in multis eos utiles, promisit pacem; dextrisque acceptis, discessere ad tabernacula sua.

13. Aggressus est autem et civitatem quamdam firmam, pontibus murisque circumseptam, quæ a turbis habitabat gentium promiscuarum, cui nomen Casphin.

14. Hi vero qui intus erant, confidentes in stabilitate murorum, et apparatu alimoniarum, remissius agebant maledictis lacessentes Judam, et blasphemantes, ac loquentes quæ fas non est.

15. Machabæus autem, invocato magno mundi Principe, qui sine arietibus et machinis temporibus a Jesu præcipitavit Jericho, irruii ferociter muris. [a Jos. 6. 20.]

16. Et capta civitate per Domini voluntatem, innumerabiles cedes fecit, ita ut adiacens stagnum stadiorum duorum latitudinis, sanguine interfectorum fluere videretur.

17. Inde discesserunt stadia septingenta quinquaginta, et venerunt in Characa ad eos, qui dicuntur Tubianæi, Judæos;

18. Et Timotheum quidem in illis locis non comprehenderunt, nulloque negotio perfecto regressus est, relicto in quodam loco firmissimo præsidio.

19. Dositheus autem et Sosipater,

10. *Et iter facerent ad Timotheum.* Timothée désolait le pays de Galaad. La Bible de Venise renvoie ici au Ier livre des Machabées (V, 9 et suiv.), Berruyer, *Histoire du peuple de Dieu*, tom. VII, pag. 198 et suiv., distingue deux expéditions que la Bible de Venise range, du reste, sous les deux dates de 165 et 163.

17. *Stadia septingenta quinquaginta.* 750 stades forment environ 32 lieues. Ils passèrent le Jourdain et vinrent à Characa. Le nom de Characa en chaldéen et en syriaque signifie une forteresse. La Bible de Venise dit que c'est peut-être la même forteresse que celle de Datheman (I. Mach., V, 9).

19. *Peremerunt a Timotheo relictos.* Cette campagne se fit l'an 163 avant Jésus-Christ.

10. *Abiissent.* Judæi, simul cum Juda eorum duce. — *Ad Timotheum.* Qui erat unus ex regibus præfectis infestis genti Judæorum, ut patet ex n. 2. — *Arabes.* Grassatores, qui publica via gradientem Judam aggressi sunt. * Arabes, Strabo, lib. 16, λιστραρχους appellat, et ποιμενικους, latrocinis scilicet deditos, et arti pastoritæ.

13. *Casphin.* Eam in tribu Dan collocat Adrichomius, prope Jamniam; sed videtur longe ulterius ad meridiem versus Arabiam constituenda, ut ex hoc loco colligi potest.

15. *Muris.* In muros.

17. *Stadia septingenta quinquaginta.* Quæ nonaginta tria milliarum et sex insuper stadia efficiunt; unum enim milliare octo stadia complectitur. — *Characa.* Nusquam alibi locus hic memoratur in Scriptura, videturque fuisse arte, vel natura, quasi vallo munitus; nam charax, χαραξ, Græcis vallum significat. — *Tubianæi.* Supra, lib. 1, cap. 5, n. 13. Tabin mentio facta est, unde Tubianæi dicti videntur.

18. *Comprehenderunt.* Invenierunt. — *Regressus est.* Timotheus, ut patet clarius ex textu græco.

port avec leurs vaisseaux : de sorte que la lumière de ce feu parut jusqu'à Jérusalem, quoiqu'éloignée de deux cent quarante stades.

10. Lorsqu'il fut parti de Jamnia avec ses gens, ayant déjà fait neuf stades, et marchant contre Timothée, il fut attaqué par les Arabes, qui avaient cinq mille hommes d'infanterie et cinq cents chevaux.

11. Et après un rude combat, Judas ayant réussi heureusement par le secours de Dieu, les Arabes qui étaient restés se voyant vaincus lui demandèrent qu'il composât avec eux, lui promettant de lui donner des pâturages et de l'assister en tout.

12. Judas, croyant qu'effectivement ils pourraient lui être utiles en beaucoup de choses, leur promit la paix, et la composition étant faite, ils se retirèrent en leurs tentes.

13. Il attaqua aussi une bonne place nommée Casphin, forte à cause des ponts-levis qu'elle avait, et environnée de hautes murailles, où habitait un mélange de diverses nations.

14. Ceux de dedans se confiant en la force de leurs murailles, et en l'abondance des vivres dont ils avaient provision, se défendaient négligemment, et disaient à Judas des injures mêlées de blasphèmes et de paroles détestables.

15. Mais Machabée ayant invoqué le grand Prince du monde qui, au temps de Josué, fit tomber tout d'un coup, sans machines et sans béliers, les murs de Jéricho, monta avec furie sur les murailles :

16. Et ayant pris la ville, par la volonté du Seigneur, il y fit un carnage effroyable; de sorte que l'étang d'auprès, qui avait deux stades de large, était tout rouge du sang des morts.

17. Etant partis de là, ils marchèrent sept cent cinquante stades; ils vinrent à Characa vers les Juifs qui étaient appelés Tubianæis.

18. Et ils ne purent prendre Timothée en ce lieu-là, parce que, comme il n'avait pu rien faire, il s'en était retourné après avoir laissé en un certain lieu une garnison très-forte.

19. Mais Dosithée et Sosipatre qui comman-

daient les troupes avec Machabée tuèrent dix mille hommes que Timothée avait laissés pour la garde de cette place.

20. Cependant Machabée ayant mis en ordre autour de lui six mille hommes de ses troupes, et les ayant divisés par cohortes, marcha contre Timothée, qui avait cent vingt mille hommes de pied et deux mille cinq cents chevaux.

21. Timothée ayant su l'arrivée de Judas, envoya devant les femmes, les enfants et le reste du bagage dans une place nommée Carnion, qui était imprenable, l'accès en étant fort difficile à cause des défilés qu'il fallait passer.

22. Mais la première cohorte de Judas ayant paru, les ennemis furent frappés de terreur par la présence de Dieu qui voit toutes choses; et ils furent renversés et mis en fuite les uns par les autres; en sorte qu'ils étaient percés plutôt par leurs propres épées que par celles des ennemis.

23. Judas les poursuivit avec la dernière vigueur, en punissant ces profanes; et il en tua trente mille.

24. Timothée étant tombé entre les mains de Dosithee et de Sosipatre, les conjura avec de grandes instances de vouloir le laisser aller en vie, parce qu'il avait fait prisonniers plusieurs pères et plusieurs frères des Juifs qui perdraient par sa mort l'espérance de recouvrer la liberté.

25. Et leur ayant donné sa foi qu'il leur rendrait ses prisonniers, selon l'accord fait entre eux, ils le laissèrent aller, sans lui faire aucun mal, dans la vue de sauver leurs frères.

26. Judas retourna ensuite à Carnion, où il tua vingt-cinq mille hommes.

27. Après la fuite et le carnage de ces ennemis, il fit marcher son armée vers Ephron, qui était une ville forte, habitée par une grande multitude de divers peuples: ses murailles étaient bordées de jeunes hommes fort vaillants, qui les défendaient fort vigoureusement; et il y avait dedans plusieurs machines de guerre, et toutes sortes de traits et de dards.

28. Mais les Juifs ayant invoqué le Tout-Puisant qui renverse par son pouvoir toutes les forces des ennemis, ils prirent la ville, et tuèrent vingt-cinq mille hommes de ceux de dedans.

20. *Duo millia quingentos.* Le grec de l'édition romaine n'en met que 1,500; l'édition de Complute 2,500 comme la Vulgate; le manuscrit Alexandrin 3,000 et 7,000; mais il y a lieu de présumer que le copiste avait sous les yeux 3,700.

21. *Quod Carnion dicitur.* D'après la Bible de Venise, c'est la même que Carnaim, ou Astaroth-Carnaim (I. Mach., V, 26 et 43).

27. *Ad Ephron.* Cette ville est nommée (I. Mach., V, 46), mais on n'en connaît pas la situation.

21. *Carnion.* Quem locum Adrichomius collocat in dimidia tribu Manasse, trans Jordanem.

24. *In patres Dosithei.* In Dositheum et milites ejus. *Parentes haberet, ac fratres.* Captivos in sua potestate. — *Morte ejus decipi eveniret.* In graeco est, καὶ τούτους ἀλογηθῆναι συμβήσεται, εἰ ἀπόθαι, significat neglectum iri salutem Judeorum captivorum, et in vindictam potius occisi Timothei occisum iri. Vel etiam illud decipi, exponi potest, frustrari spe liberationis.

25. *Constitutum.* Promissionem seu pactum.

26. *Viginti quinque millibus.* Praeter eos qui in acie ceciderant.

27. *Ephron.* Vide dicta lib. 1, c. 5, n. 46. Videtur enim hæc esse illa eadem civitas, et eadem Machabæi expeditio que illic narratur, ut sentit Sallianus.

qui erant duces cum Machabæo, peremerunt a Timotheo relictos in praesidio, decem millia viros.

20. At Machabæus, ordinatis circum se sex millibus, et constitutis per cohortes, adversus Timotheum processit, habentem secum centum viginti millia peditum, equitumque duo millia quingentos.

21. Cognito autem Judæ adventu, Timotheus præmisit mulieres, et filios, et reliquum apparatus, in praesidium quod Carnion dicitur; erat enim inexpugnabile, et accessu difficile propter locorum angustias.

22. Cumque cohors Judæ prima apparisset, timor hostibus incussus est, ex præsentia Dei, qui universa conspicit, et in fugam versi sunt alius ab alio, ita ut magis a suis deicerentur, et gladiatorum suorum ictibus debilitarentur.

23. Judas autem vehementer instabat puniens profanos, et prostravit ex eis triginta millia virorum.

24. Ipse vero Timotheus incidit in partes Dosithei et Sosipatris; et multis precibus postulabat ut vivus dimitteretur, eo quod multorum ex Judæis parentes haberet, ac fratres quos morte ejus decipi eveniret.

25. Et cum fidem dedisset restitutum se eos secundum constitutum, illæsum eum dimiserunt propter fratrum salutem.

26. Judas autem egressus est ad Carnion, interfectis viginti quinque millibus.

27. Post horum fugam, et necem, movit exercitum ad Ephron civitatem munitam, in qua multitudo diversarum gentium habitabat; et robusti juvenes pro muris consistentes forlitter repugnabant; in hac autem machinæ multæ, et telorum erat apparatus.

28. Sed cum Omnipotentem invocassent, qui potestate sua vires hostium confringit, ceperunt civitatem; et ex eis qui intus erant, viginti quinque millia prostraverunt.

29. Inde ad civitatem Scytharum abierunt, quæ ab Jerosolymis sexcentis stadiis aberat.

30. Contestantibus autem his qui apud Scythopolitas erant, Judæis, quod benigne ab eis haberentur, etiam temporibus infelicitatis quod modeste secum egerint;

31. Gratias agentes eis, et exhortati etiam de cætero erga genus suum benignos esse, venerunt Jerosolymam die solemnæ Septimanarum instante.

32. Et post Pentecosten abierunt contra Gorgiam præpositum Idumææ.

33. Exivit autem cum peditibus tribus millibus, et equitibus quadringentis.

34. Quibus congressis, contigit paucos ruere Judæorum.

35. Dositheus vero quidam de Bacenoris eques, vir fortis, Gorgiam tenebat; et, cum vellet illum capere vivum, eques quidam de Thracibus irruit in eum, humerumque ejus amputavit; atque ita Gorgias effugit in Maresa.

36. At illis qui cum Esdrin erant, diutius pugnantibus et fatigatis; invocavit Judas Dominum adiutorem et ducem belli fieri;

37. Incipiens voce patria, et cum hymnis clamorem extollens, fugam Gorgiæ militibus incussit.

38. Judas autem collecto exercitu venit in civitatem Odollam; et cum septima dies superveniret, secundum consuetudinem purificati, in eodem loco sabbatum egerunt.

39. Et sequenti die venit cum suis Judas, ut corpora prostratorum tollerent, et cum parentibus poneret in sepulcris paternis.

32. *Præpositum Idumææ.* Quelques-uns croient qu'il faudrait lire : gouverneur de Jamnia. L'historien Josèphe lui donna ce titre, et la Bible de Venise renvoie au 1er livre des Machabées (V, 58-59), pour établir que Gorgias résidait à Jamnia avec son armée.

35. *Dositheus vero quidam.* Ce Dosithee est apparemment différent de Dosithee, capitaine d'une partie des troupes de Judas, dont il est parlé (Supr., vers. 24). — *In Maresa.* Le Syriaque lit : La Samarie.

37. *Et cum hymnis clamorem extollens.* A la vue du péril, la foi de Judas se ranime. Il pousse des cris vers le ciel et implore, par le chant des psaumes et des cantiques, le secours du Dieu d'Israël. Ce n'est pas sur ses forces qu'il compte, mais sur l'aide de Dieu, et c'est ce qui le rend victorieux.

29. *Civitatem Scytharum.* Scythopolim, quam lib. 1, cap. 5 citato, n. 52, sacer textus appellat Bethsan. Vide ibi dicta. Nomen habuit hæc civitas a Scythis restauratoribus et habitatoribus; sita fuit in tribu Manasse cis Jordanem. Vide Adrichomium in explicatione illius tribus, n. 13.

31. *Septimanarum.* Id est, Pentecostes. Alludit auctor ad locum Levit., c. 23, v. 5, ubi ita legitur : *Numerabitur ergo ab altero die sabbati, in quo obtulistis manipulum primitiarum, septem hebdomadas plenas, usque ad alteram diem expletionis hebdomadae septimæ, id est, quinquaginta dies, etc.*, vocatur etiam festus dies Hebdomadarum, Deut., 16, 10.

33. *Exivit.* Judas.

35. *De Bacenoris.* Τὸν τοῦ Βακκηνόρος, ex iis qui ad Bacenorem pertinebant, sub illo duce militabant. — *Maresa.* Quod est oppidum in tribu Juda, quod Adrichomius non longe collocat ab Hebron.

36. *Esdrin.* Nomen proprium ducis alicujus Judæi.

38. *Odollam.* Vicinam loco in quo pugna fuerat commissa, et in eadem tribu Juda. — *Septima dies.* Sabbatum.

29. De là ils allèrent à la ville des Scythes, éloignée de six cents stades de Jérusalem.

30. Et les Juifs qui demeuraient dans Scythopolis, ayant eux-mêmes assuré que ces peuples les avaient fort bien traités, et avaient usé d'une grande modération à leur égard, dans le temps même de leur malheur.

31. Judas leur en rendit grâces; et les ayant exhortés à continuer à l'avenir de témoigner la même bonté à ceux de sa nation, il vint à Jérusalem avec ses gens lorsque la fête solennelle des Semaines était proche.

32. Ils en partirent après la Pentecôte, et marchèrent contre Gorgias, gouverneur de l'Idumée.

33. Judas alla l'attaquer avec trois mille hommes de pied et quatre cents chevaux.

34. Et les deux armées en étant venues aux mains, quelque peu de Juifs demeurèrent sur la place.

35. Un certain cavalier, de ceux de Bacénoris, nommé Dosithee, qui était un vaillant homme, se saisit de Gorgias; et lorsqu'il voulait le prendre vif, un cavalier de ceux de Thrace se jeta sur lui, et lui ayant coupé l'épaule, donna lieu à Gorgias de se sauver à Maresa.

36. Mais ceux qui étaient commandés par Esdrin, combattant depuis longtemps et se trouvant fatigués, Judas invoqua le Seigneur, afin qu'il devint lui-même leur protecteur et leur chef dans le combat.

37. Et commençant à élever sa voix en la langue de ses pères, et poussant vers le ciel des cris avec des hymnes et des cantiques, il mit en fuite les soldats de Gorgias.

38. Judas rassembla ensuite ses gens, et vint à la ville d'Odollam, où, se trouvant le septième jour, ils se purifièrent selon la coutume, et célébrèrent le sabbat.

39. Le jour suivant Judas vint sur le champ de bataille avec ses gens, pour emporter les corps de ceux qui avaient été tués, et pour les ensevelir avec leurs parents dans les tombeaux de leurs pères.

40. Or ils trouvèrent, sous les tuniques de ceux qui étaient morts au combat, des choses qui avaient été consacrées aux idoles qui étaient dans Jamnia, et que la loi interdit aux Juifs : tout le monde reconnut donc clairement que c'avait été la cause de leur mort.

41. C'est pourquoi tous bénirent le juste jugement du Seigneur qui avait découvert ce que l'on avait voulu cacher.

42. Et se mettant en prières, ils conjurèrent le Seigneur d'oublier le péché qui avait été commis : mais le très-vailant Judas exhortait le peuple à se conserver sans péché, en voyant devant leurs yeux ce qui était arrivé à cause des péchés de ceux qui avaient été tués.

43. Et ayant recueilli, d'une quête qu'il fit faire, douze mille drachmes d'argent, il les envoya à Jérusalem, afin qu'on offrît un sacrifice pour les péchés de ces personnes qui étaient mortes, ayant de bons et de religieux sentiments touchant la résurrection.

44. (Car s'il n'avait espéré que ceux qui avaient été tués ressusciteraient un jour, il eût regardé comme une chose vaine et superflue de prier pour les morts.)

45. Ainsi il considérait qu'une grande miséricorde était réservée à ceux qui étaient morts dans la piété.

46. C'est donc une sainte et salutaire pensée de prier pour les morts, afin qu'ils soient délivrés de leurs péchés.

40. *De donariis idolorum.* C'étaient probablement des statuettes, ou des ouvrages d'or et d'argent dont on avait fait présent aux temples des idoles, comme des espèces d'*ex-voto*, que les Juifs s'étaient appropriés par cupidité. Ils avaient violé en cela la loi (Deut., VII, 25-26), et l'écrivain sacré nous montre dans leur mort une juste punition de leur faute.

43. *Duodecim millia drachmas.* 12,000 drachmes font environ 6,400 francs de notre monnaie. Le Grec ne porte que 2,000, et le Syriaque 3,000; mais tous les exemplaires latins s'accordent avec la Vulgate.

46. *Sancta ergo et salubris est cogitatio.* Il est constant, dit Bergier, que 500 ans au moins avant Jésus-Christ, les Juifs croyaient que des amônes faites pour les morts leur étaient profitables. C'est ce qui introduisit parmi eux la coutume de placer des aliments sur la sépulture de leurs parents, afin de nourrir les pauvres. Tobie dit à son fils : Mettez votre pain et votre vin sur la sépulture du juste, et gardez-vous d'en manger ou d'en boire avec les pécheurs (Tob., IV, 18). L'auteur de l'*Écclésiastique* fait la même réflexion : La libéralité, dit-il, est agréable à tous ceux qui vivent; n'empêchez pas qu'elle s'étende sur les morts (Eccl., VII, 37). L'auteur du II^e livre des *Machabées* est encore plus précis. Dans ce passage, il exprime sa foi en l'efficacité de la prière pour les morts, et il l'établit sur le double dogme de l'immortalité de l'âme et de la résurrection des corps. Cette croyance est passée de l'Église judaïque dans l'Église chrétienne, et elle nous est arrivée par une tradition constante et universelle attestée par toutes les liturgies les plus anciennes. Les protestants n'ont pu attaquer la prière pour les morts qu'en se mettant en opposition avec l'enseignement de tous les siècles, pour enlever à l'homme de foi la plus douce et la plus précieuse de ses consolations.

40. *Interfactorum.* Judæorum.

42. *Oblivioni traderetur.* In græco est, *τελειως εξαλειφθηνα*, *perfecte deleteretur*, a Deo scilicet remitteretur.

43. *Duodecim millia drachmas.* Quæ faciunt monetæ romanæ mille et ducenta scuta.

45. *Dormitionem acceperant.* Mortui erant. Dicuntur hi Judæi cum pietate mortui, quia ceciderant in bello pro religione suscepto; existimabatque Judas eos sceleris acceptorum donariorum poenituisset, et ideo sacrificiis et præcibus vivorum juvari posse. — *Optimam habere repositam gratiam.* Magni enim meriti est pro religione vitam periculo exponere in bello contra infideles.

40. *Invenerunt autem sub tunicis interfactorum de donariis idolorum quæ apud Jamnia fuerunt, a a quibus lex prohibet Judæos; omnibus ergo manifestum factum est, ob hanc causam eos corruisse.* [a Deut. 7. 25.]

41. *Omnes itaque benedixerunt justum judicium Domini, qui occulta fecerat manifesta.*

42. *Atque ita ad preces conversi, rogaverunt, ut id quod factum erat delictum oblivioni traderetur. At vero fortissimus Judas hortabatur populum conservare se sine peccato, sub oculis videntes quæ facta sunt pro peccatis eorum qui prostrati sunt.*

43. *Et facta collatione, duodecim millia drachmas argenti misit Jerosolymam offerri, pro peccatis mortuorum sacrificium, bene et religiose de resurrectione cogitans.*

44. *(Nisi enim eos qui ceciderant, resurrecturos speraret, superfluum videretur et vanum orare pro mortuis.)*

45. *Et quia considerabat quod hi qui cum pietate dormitionem acceperant, optimam haberent repositam gratiam.*

46. *Sancta ergo, et salubris est cogitatio pro defunctis exorare, ut a peccatis solvantur.*

CHAPITRE XIII.

Antiochus Eupator marche contre les Juifs avec une puissante armée. Il fait mourir Ménélaüs. Judas jette le trouble dans le camp des ennemis. Siège de Bethsura. Paix entre Eupator et les Juifs.

1. Anno centesimo quadragesimo nono, cognovit Judas Antiochum Eupatorem venire cum multitudine adversus Judæam.

2. Et cum eo Lysiam procuratorem et præpositum negotiorum, secum habentem peditum centum decem millia, et equitum quinquè millia, et elephantos viginti duos, currus cum falcibus trecentos.

3. Commiscuit autem se illis et Menelaus; et cum multa fallacia deprecabatur Antiochum, non pro patriæ salute, sed sperans se constitui in principatum.

4. Sed Rex regum suscitavit animos Antiochi in peccatorem; et suggerente Lysia hunc esse causam omnium malorum, jussit (ut eis est consuetudo) apprehensum in eodem loco necari.

5. Erat autem in eodem loco turris quinquaginta cubitorum, aggestum undique habens cineris; hæc prospectum habebat in præceps;

6. Inde in cinerem dejici jussit sacrilegum, omnibus eum propellentibus ad interitum.

7. Et tali lege prævaricatorem legis contigit mori, nec terræ dari Menelaum.

8. Et quidem satis juste; nam quia multa erga Aram Dei delicta commisit,

1. La cent quarante-neuvième année, Judas apprit qu'Antiochus Eupator marchait avec de grandes troupes contre la Judée,

2. Accompagné de Lysias, régent et premier ministre du royaume; et qu'il avait avec lui cent dix mille hommes de pied et cinq mille chevaux, vingt-deux éléphants et trois cents chariots armés de faux.

3. Ménélaüs se mêla aussi avec eux; et poussé d'un esprit de dissimulation et de tromperie, il faisait des prières à Antiochus, qui ne tendaient pas véritablement à procurer le salut de sa patrie, mais à s'établir par son moyen dans la souveraine autorité, selon l'espérance qu'il en avait.

4. Mais le Roi des rois suscita le cœur d'Antiochus contre ce méchant homme; et Lysias lui ayant dit que c'était lui qui était la cause de tous les maux, il commanda qu'on l'arrêtât et qu'on le fit mourir dans le même lieu, selon la coutume.

5. Or il y avait en cet endroit une tour de cinquante coudées de haut, qui était environnée de toutes parts d'un grand monceau de cendres, et du haut de laquelle on ne voyait tout autour qu'un grand précipice.

6. Il commanda donc que ce sacrilège fût précipité de là dans la cendre; à quoi tout le monde applaudit en le poussant à la mort.

7. Ce fut de la sorte que Ménélaüs, prévaricateur de la loi, mourut, sans que son corps fût mis en terre.

8. Et cela sans doute arriva par un jugement bien juste : car comme il avait commis beaucoup

CAP. XIII. — 1. *Anno centesimo quadragesimo nono.* L'an 149 de l'ère des Séleucides répondait à l'an 163 avant Jésus-Christ.

2. *Et cum eo Lysiam.* D. Calmet croit que cette expédition est la même que celle qui est racontée au I^{er} livre des *Machabées* (ch. VI, 18 et suiv.). Le nombre des troupes ne concorde pas, mais il explique cette différence à la façon de Cornelius, ce qui est d'ailleurs très-vraisemblable.

3. *Commiscuit autem se illis et Menelaus.* Ménélaüs avait acheté la souveraine sacrification d'Antiochus Epiphane (Cf. cap. IV, 24). Ce misérable avait commis tous les sacrilèges et tous les crimes imaginables pour satisfaire son ambition. Il crut trouver dans Eupator un appui; mais la Providence se servit de ce prince pour le punir de toutes ses infamies.

5. *Erat autem in eodem loco turris.* Le texte grec dit qu'il fut supplicié à Bérée, ville de Syrie. Ce supplice était en usage chez les Perses, depuis le règne de Darius, fils d'Hystaspes. On y condamnait ceux qui étaient convaincus de sacrilège, du crime de lèse-majesté ou de tout autre crime énorme. D'après Joseph, Ménélaüs n'aurait été mis à mort par Eupator qu'après qu'il eut fait sa paix avec les Juifs, lorsque ce prince s'en retournait à Antioche. L'auteur sacré a intercalé ici ce fait pour mettre de suite tout ce qu'il avait à dire de Ménélaüs, et ne pas interrompre le fil de sa narration.

CAP. XIII. — 2. *Peditum.* At lib. I. cap. 6, n. 30, numerantur centum millia peditum, et 20 equitum millia, et 32 elephanti. Cornel. a Lapide respondet diversis diebus varium fuisse copiarum numerum, aliis accedentibus, aliis recedentibus. Suspiciatur non nemo in notis arithmetis mendum irrepisse, quod non est difficile apud Græcos, cum litteræ quibus pro notis numeralibus utantur, non sunt admodum figura dissimiles.

4. *Ut eis est consuetudo.* Usitato apud eos supplicio.

5. *Aggestum undique habens cineris.* Cinerem omni ex parte aggestum et comparatum, in hunc usum et ad hunc finem, ut supplicio ultimo afficiendi ex turri in illum præcipites darentur. Vide Val. Max., lib. 9, c. 2.

7. *Terræ dari.* Sepeliri.

8. *Satis juste.* Valde juste.

d'impûetés contre l'autel de Dieu, dont le feu et la cendre étaient des choses saintes; il fut lui-même justement condamné à être étouffé dans la cendre.

9. Cependant le roi s'avancait plein de fureur, dans le dessein de se montrer encore plus violent que son père à l'égard des Juifs.

10. Judas en ayant été averti, commanda au peuple d'invoquer le Seigneur jour et nuit, afin qu'il les assistât comme il avait toujours fait,

11. Dans la crainte qu'ils avaient de se voir privés de leur loi, de leur patrie et de son saint temple; et qu'il ne permît pas que son temple, qui commençait seulement à respirer quelque peu, fût assujéti de nouveau aux nations qui blasphémaient son saint nom.

12. Tous firent conjointement ce qu'il leur avait ordonné, et implorèrent la miséricorde du Seigneur par leurs larmes et par leurs jeûnes, se tenant toujours prosternés devant lui trois jours durant: alors Judas les exhorta à se tenir prêts.

13. Et ayant tenu conseil avec les anciens, il résolut de marcher contre le roi avant qu'il eût fait entrer ses troupes dans la Judée, et qu'il se fût rendu maître de la ville, et d'abandonner au jugement du Seigneur l'événement de cette entreprise.

14. Remettant donc toutes choses au pouvoir de Dieu créateur de l'univers, et ayant exhorté ses gens à combattre vaillamment et jusqu'à la mort, pour la défense de leurs lois, de leur temple, de leur ville, de leur patrie et de leurs concitoyens, il fit camper son armée près de Modin.

15. Et après avoir donné aux siens pour signal, LA VICTOIRE DE DIEU, et pris avec lui les plus braves d'entre les jeunes hommes, il attaqua, la nuit, le quartier du roi, et tua dans son camp quatre mille hommes et le plus grand des éléphants, avec tout ce qu'il portait.

16. Ayant rempli de la sorte tout le camp des ennemis d'effroi et de trouble, ils s'en retournèrent après cet heureux succès.

17. Cette action se fit à la pointe du jour, le Seigneur ayant assisté de sa protection Machabée.

18. Mais après que le roi eut fait cet essai de l'audace des Juifs, il tâchait de prendre les villes fortes par stratagème.

19. Il vint donc mettre le siège devant Bethsura qui était une des places des Juifs les mieux fortifiées: mais ses gens furent repoussés et renversés; et ils souffrirent de grandes pertes.

20. Judas cependant envoyait aux assiégés les choses qui leur étaient nécessaires.

21. Mais un nommé Rhodocus, de l'armée des Juifs, allait découvrir aux ennemis les secrets de son parti; et après quelques recherches qui en furent faites, il fut pris et mis en prison.

15. *Dei victorie.* La victoire dépend de Dieu, ou Dieu est le maître de la victoire. — *Quatuor millia.* Quelques exemplaires grecs lisent: 2,000; le Syriaque 3,000.

14. *Dans itaque potestatem omnium Deo.* Committens rem Deo, qui omnia potest.

15. *Signo.* Tessera quæ militibus dari solet. — *Dei victorie.* Scilicet verba hæc, *Dei victorie.* — *Aulam regiam.* Tabernaculum regium, prætorium.

18. *Gustu.* Experimento, id est, cum hoc habuisset specimen audaciæ et virtutis Judæorum.

19. *Minorabatur.* Inferior discedebat.

21. *Mysteria.* Secreta consilia. — *Requisitus.* Quæsitus. — *Conclusus.* Carcere.

cujus ignis, et cinis erat sanctus; ipse in cineris morte damnatus est.

9. Sed rex mente effrænatus veniebat, ne quiorum se patre suo Judæis ostendebat.

10. Quibus Judas cognitis, præcepit populo ut die ac nocte Dominum invocarent, quo, sicut semper, et nunc adjuvaret eos;

11. Quippe qui lege, et patria, sanctoque templo privari vererentur; ac populum qui nuper paululum respirasset, ne sineret blasphemis rursus nationibus subdi.

12. Omnibus itaque simul id faciendum, et petentibus a Domino misericordiam cum fletu, et jeuniis, per triduum continuum prostratis, hortatus est eos Judas ut se prepararent.

13. Ipse vero cum senioribus cogitavit prius quam rex admovent exercitum ad Judæam, et obtineret civitatem, exire, et Domini judicio committere exitum rei.

14. Dans itaque potestatem omnium Deo mundi creatori, et exhortatus suos ut fortiter dimicarent, et usque ad mortem pro legibus, templo, civitate, patria, et civibus starent, circa Modin exercitum constituit.

15. Et dato signo suis DEI VICTORIE, juvenibus fortissimis electis, nocte aggressus aulam regiam, in castris interfecit viros quatuor millia, et maximum elephantorum cum his qui superpositi fuerant;

16. Summoque metu, ac perturbatione hostium castra replentes; rebus prospere gestis, abierunt.

17. Hoc autem factum est die illucescente, adjuvante eum Domini protectione.

18. Sed rex, accepto gustu audaciæ Judæorum, arte difficultatem locorum tentabat.

19. Et Bethsuræ quæ erat Judæorum præsidium munitum, castra admovebat; sed fugabatur, impingebat, minorabatur.

20. His autem qui intus erant, Judas necessaria mittebat.

21. Enuntiavit autem mysteria hostibus Rhodocus quidam de Judaico exercitu, qui requisitus comprehensus est, et conclusus.

22. Iterum rex sermonem habuit ad eos qui erant in Bethsuris; dextram dedit; accepti; abiit.

23. Commisit cum Juda; superatus est. Ut autem cognovit rebellasse Philippum Antiochiæ, qui relictus erat super negotia, mente consternatus, Judæos deprecans, subditusque eis, jurat de omnibus quibus justum visum est; et reconciliatus obtulit sacrificium, honoravit templum, et munera posuit;

24. Machabæum amplexatus est, et fecit eum a Ptolemaïde usque ad Gerrenos duces et principem.

25. Ut autem venit Ptolemaidam, graviter ferebant Ptolemenses amicitiam conventionem, indignantes ne forte fœdus irrumperent.

26. Tunc ascendit Lysias tribunal, et exposuit rationem, et populum sedavit, regressusque est Antiochiam; et hoc modo regis profectio, et reditus processit.

22. Le roi ayant fait parler encore à ceux qui étaient dans Bethsura, leur donna sa parole, la reçut d'eux et s'en retourna.

23. Mais il combattit auparavant contre Judas, et il fut vaincu. Or ayant reçu la nouvelle que Philippe, qui avait été établi pour le gouvernement de toutes les affaires, s'était révolté à Antioche, il en fut tout consterné: et n'usant plus que de supplications et de soumissions à l'égard des Juifs, il jura de garder avec eux toutes les conditions qui parurent justes; et après cette réconciliation, il offrit un sacrifice, honora le temple et y fit des dons.

24. Il embrassa Machabée, et le déclara chef et prince de tout le pays, depuis Ptolémaïde, jusqu'aux Gerrhéniens.

25. Lorsqu'Antiochus fut entré dans Ptolémaïde, ceux de cette ville, fort mécontents des conditions de l'alliance qu'il avait faite avec les Juifs, en témoignèrent leur indignation, craignant de rompre aussi eux-mêmes l'accord qu'ils avaient avec le roi.

26. Mais Lysias étant monté sur le tribunal, exposa les raisons de cette alliance, et apaisa le peuple; et il retourna après à Antioche. Ce fut ainsi que le roi entra en Judée, et qu'il s'en retourna ensuite.

CHAPITRE XIV.

Démétrius Soter, roi de Syrie. Alcime l'irrite contre Judas.

Il envoie Nicanor contre les Juifs. Nicanor fait la paix avec Judas. Alcime la trouble. Nicanor veut arrêter Judas. Il blasphème contre le temple. On accuse auprès de lui Razias. Mort généreuse de ce vieillard.

1. Sed post triennii tempus cognovit Judas, et qui cum eo erant, Demetrium Seleuci cum multitudine valida, et na-

1. Mais trois ans après Judas et ceux qui étaient avec lui apprirent que Démétrius, fils de Séleucis, était venu avec une puissante armée

23. Ut autem cognovit rebellasse Philippum. Philippe avait été établi régent du royaume par le testament d'Antiochus Epiphane. Il s'était retiré devant Lysias qui avait usurpé sa charge, mais il était ensuite revenu à Antioche où il s'était mis en possession de la régence par le secours du roi d'Égypte, Ptolémée Philométor. C'était l'an 162 avant Jésus-Christ.

24. A Ptolemaïde. Depuis Ptolémaïde vers le nord jusqu'aux Gerrhéniens vers le midi.

25. Indignantes ne forte fœdus irrumperent. Ils craignaient, dit le P. de Carrières, que si les Juifs auxquels on les avait soumis, venaient à se révolter, ils ne les contraignissent de rompre aussi eux-mêmes l'accord qu'ils avaient fait avec le roi.

CAP. XIV. — 1. Sed post triennii tempus. L'auteur compte ici à la façon des Juifs. Antiochus Epiphane était mort l'an 164 avant Jésus-Christ. Antiochus Eupator, son fils, régna à peine deux ans. On était dans la troisième année de son règne, en comptant la dernière année du règne de son père qu'il acheva, et celle où il fut renversé. C'est ainsi qu'il est dit que Jésus-Christ ressuscita le troisième jour, quoiqu'en réalité il n'ait pas été 48 heures dans le tombeau. — Demetrium Seleuci. Démétrius Soter, fils de Séleucus Philopator, s'était échappé de Rome où il était en otage, et il était venu en Syrie réclamer la couronne que son oncle, Antiochus Epiphane, avait usurpée sur lui, puisque Séleucus, son père, était le frère aîné d'Antiochus.

23. Commisit cum Juda, superatus est. Non postquam obiit, sed cum amisit primum quatuor millia, deinde sexcentos de suis, præter eos quos hausit obsidio Bethsuræ, incolumi Juda cum suis, excepto Eleazaro, qui vitam ultro profudit, ut vidimus supra, lib. 1, c. 6, n. 46. — Rebellasse Philippum. Vide supra, lib. 1, c. 6, n. 55. — Deprecans, subditusque eis. Eos demisso rogans.

24. Ptolemaïde. Quæ est urbs maritima, eis Tyrum versus Jerusalem posita. — Gerrenos. Hi sunt Geraseni, qui habitant ad lacum Genesareth, ut putat Sallianus probabiliter, et Cornelius a Lapide, Strabo. libro 16, Geram, unde dicti sunt Gerreni, statuit quæ ex Gaza in Ægyptum et Pelusium ibatur.

25. Indignantes ne forte fœdus irrumperent. In græco ad verbum est: Indignabantur enim, pro quibus voluerunt rumpere fœdera, id est, indigne forebant quedam concessa Judæis, ob quæ volebant fœdera pacis irrita facere. Causa autem indignationis videtur fuisse præfectura et potestas data Machabæo.

CAP. XIV. — 1. Sed post triennii tempus. Inchoati a morte Antiochi Epiphani. — Demetrium Seleuci. Vide dicta lib. 1, cap. 7, initio, ubi hæc eadem habentur.

et quantité de vaisseaux, et qu'ayant pris terre au port de Tripoli, il s'était saisi des postes les plus avantageux.

2. Et rendu maître d'un grand pays, malgré Antiochus et Lysias, général de son armée.

3. Or un certain homme nommé Alcime, qui avait été grand-prêtre, et qui s'était volontairement souillé dans le temple du mélange des Juifs avec les païens, considérant qu'il n'y avait plus aucune ressource pour lui, et que l'entrée de l'autel lui serait fermée pour jamais.

4. Vint trouver le roi Démétrius en la cent cinquantième année : il lui présenta une couronne et une palme d'or avec des rameaux qui semblaient être du temple, et il ne lui dit rien pour ce jour-là.

5. Mais ayant trouvé une occasion favorable pour exécuter son dessein plein de folie, lorsque Démétrius le fit venir au conseil, et lui demanda sur quels fondements et sur quels conseils les Juifs s'appuyaient principalement.

6. Il répondit : Ceux d'entre les Juifs qu'on nomme Assidéens, dont Judas Machabée est le chef, entretiennent la guerre, excitent des séditions, et ne peuvent souffrir que le royaume demeure en paix.

7. Car j'ai moi-même été dépouillé de la gloire que j'ai reçue de mes pères, c'est-à-dire du souverain sacerdoce; et c'est ce qui m'a obligé de venir ici.

8. Premièrement, pour garder la fidélité que je dois au roi en ce qui regarde ses intérêts; et puis pour procurer aussi l'avantage de mes concitoyens : car toute notre nation est affligée de grands maux par la méchanceté de ces personnes.

9. Ainsi je vous prie, ô roi ! que, connaissant tous ces désordres, vous vouliez bien prendre soin des intérêts de notre pays, et de notre nation, selon votre bonté qui est si connue de tout le monde.

10. Car tant que Judas vivra, il est impossible qu'il y ait aucune paix dans l'Etat.

11. Après qu'il eut parlé de la sorte, tous ses amis animèrent encore Démétrius contre Judas, dont ils étaient les ennemis déclarés.

3. *Alcimus autem quidam.* Cet Alcime avait été nommé grand-prêtre par Eupator après la mort de Ménélaüs. Ce n'était qu'un intrigant et un simoniaque, l'ennemi des vrais Juifs, et surtout des Machabées.

4. *Centesimo quinquagesimo anno.* L'an 150 de l'ère des Séleucides, selon le comput des Grecs, différent de celui des Juifs, répond à l'an 162 avant Jésus-Christ.

7. *Defraudatus parentum gloria.* Alcime était de la race d'Aaron (I. Mach., VII, 14), ce qui donnait quelque vraisemblance à sa plainte. Mais d'après Joseph, il n'était pas de la famille qui avait possédé jusqu'alors la souveraine sacrificature, par conséquent sa plainte n'était pas fondée.

11. *Inflammaverunt Demetrium.* Alcime avait pris Démétrius par son faible. Il avait représenté le parti national dont Judas était le chef comme un parti séditieux, et il s'était déclaré

3. *Alcimus autem quidam.* Vide ibid., n. 5. — *Coinquinatus.* Idololatria. — *Temporibus commisionis.* Non dicit Scriptura Alcimum fuisse pontificem temporibus commisionis, sed tantum fuisse eo tempore idololatria coinquinatum. Tempus commisionis appellatur illud quo Judæi gentilibus commiscuere se, et eorum ritus imitati sunt, sup-rinducto præputio, ludis sacrificiisque profanis. Vide lib. 1, cap. 1. — *Nulla modo sibi esse salutem.* Intelligens se et res suas periclitari.

4. *Centesimo quinquagesimo anno.* Regni Græcorum, secundum supputationem ehadai-cam, de qua dictum supra, c. 11, n. 21. — *Thallos.* Ramos aureos; Græci enim ramum θαλλόν appellunt. — *Qui templi esse videbantur.* Et e templo sacrilege ab Alcimo sublatis.

6. *Assidæi.* De quibus vide supra, lib. 1, c. 7, n. 13.

9. *Generi.* In græco est, του περισταμένου γενους ἴµεν προνοηθητι. Flaminius vertit, *obsesso generi nostro prospice.*

vibus, per portum Tripolis ascendisse ad loca opportuna,

2. Et tenuisse regiones adversus Antiochum, et ducem ejus Lysiam.

3. Alcimus autem quidam qui summus sacerdos fuerat, sed voluntarie coinquinatus est temporibus commisionis, considerans nullo modo sibi esse salutem, neque accessum ad altare,

4. Venit ad regem Demetrium centesimo quinquagesimo anno, offerens ei coronam auream, et palmam, super hæc et thallos, qui, templi esse videbantur. Et ipsa quidem die siluit.

5. Tempus autem opportunum dementiæ suæ nactus, convocatus a Demetrio ad consilium, et interrogatus quibus rebus et consiliis Judæi niterentur,

6. Respondit : Ipsi qui dicuntur Assidæi Judæorum, quibus præest Judas Machabæus bella nutriunt, et seditiones movent, nec patiuntur regnum esse quietum :

7. Nam et ego defraudatus parentum gloria (dico autem summo sacerdotio) huc veni :

8. Primo quidem utilitatibus regis fidem servans, secundo autem etiam civibus consulens, nam illorum pravitate universum genus nostrum non minime vexatur.

9. Sed oro his singulis, o rex ! cognitis, et regioni, et generi secundum humanitatem tuam pervulgatam omnibus, prospice :

10. Nam, quamdiu superest Judas, impossibile est pacem esse negotiis.

11. Talibus autem ab hoc dictis, et cæteri amici, hostiliter se habentes adversus Judam, inflammaverunt Demetrium.

12. Qui statim Nicanorem præpositum elephantorum ducem misit in Judæam.

13. Datis mandatis, ut ipsum quidem Judam caperet; eos vero qui cum illo erant, dispergeret, et constitueret Alcimum maximi templi summum sacerdotem.

14. Tunc gentes quæ de Judæa fugerant Judam, gregatim se Nicanori miscebant, miserias, et clades Judæorum prosperitates rerum suarum existimantes.

15. Audito itaque Judæi Nicanoris adventu, et conventu nationum, conspersi terra rogabant eum, qui populum suum constituit, ut in æternum custodiret; quique suam portionem signis evidentibus protegit.

16. Imperante autem duce, statim inde moverunt, conveneruntque ad castellum Dessau.

17. Simon vero frater Judæ commiserat cum Nicanore : sed contreritus est repentino adventu adversariorum.

18. Nicanor tamen, audiens virtutem comitum Judæ, et animi magnitudinem quam pro patriæ certaminibus habebat, sanguine judicium facere metuebat.

19. Quamobrem præmisit Posidonium et Theodotium, et Matthiam, ut darent dextras atque acciperent.

20. Et cum diu de his consilium ageretur, et ipse dux ad multitudinem retulisset, omnium una fuit sententia amicitias annuere.

21. Itaque diem constituerunt, qua secreto inter se agerent : et singulis sellæ prolatae sunt, et posita.

22. Præcepit autem Judas armatos esse locis opportunis, ne forte ab hostibus repente mali aliquid oriretur; et congruum colloquium fecerunt.

23. Morabatur autem Nicanor Jerosolymis, nihilque inique agebat, gregesque turbarum, quæ congregatae fuerant, dimisit.

lui et ses amis pour le roi de Syrie, le conjurant dans l'intérêt même de la Judée, d'intervenir. Démétrius envoya d'abord en Judée Bacchides, qui était gouverneur des provinces au delà de l'Euphrate, et rétablit ou confirma Alcime dans sa dignité de grand-prêtre (Cf. I. Mach., VIII, 8 et suiv.). Mais Judas s'étant opposé à leurs cruautés et à leurs violences, Alcime retourna en porter ses plaintes au roi, et Démétrius envoya contre les Juifs Nicanor.

12. *Qui statim Nicanorem.* C'est peut-être le même que celui dont il est parlé au chap. VIII, IX et suiv., et I. Mach., III, 38, et VII, 26.

16. *Ad castellum Dessau.* On ignore la situation de ce bourg ou château.

21. *Et singulis sellæ prolatae sunt.* C'était un honneur qu'on ne rendait qu'aux personnes de la première distinction.

15. *Portionem.* Græce μερίς dicitur, id est, pars, hæreditas, scilicet Judæi.

16. *Duce.* Simone fratre Judæ.

18. *Sanguine.* Illorum virtutis periculum facere cum vitæ discrimine.

20. *Ipsæ dux.* Judas.

22. *Congruum colloquium.* Συμμιξωσαν κοινωνησαν, congressum et colloquutionem convenientem qualitati negotiorum, et aptam ad conciliandam pacem.

23. *Gregesque turbarum.* Qui se Nicanori adjunxerant, ut dicitur n. 14.

12. Le roi ordonna aussitôt à Nicanor, qui commandait les éléphants, d'aller en Judée en qualité de général.

13. De prendre Judas en vie, de dissiper tous ceux qui seraient avec lui, et d'établir Alcime souverain prêtre du grand temple.

14. Alors les païens, que Judas avait fait fuir de Judée, vinrent en foule se joindre à Nicanor, regardant les misères et les pertes des Juifs comme leur prospérité propre et le rétablissement de leurs affaires.

15. Les Juifs ayant appris l'arrivée de Nicanor, et que cette multitude des nations s'était unie contre eux, se couvrirent la tête de terre, et offrirent leurs prières à Celui qui s'était choisi un peuple pour le conserver éternellement, et qui s'était déclaré par tant de marques éclatantes le protecteur de ce peuple qu'il avait pris pour son partage.

16. Aussitôt après ils partirent du lieu où ils étaient par l'ordre de leur général, et vinrent se rendre près du château de Dessau.

17. Simon, frère de Judas, ayant commencé à combattre contre Nicanor, fut effrayé par l'arrivée imprévue des ennemis.

18. Nicanor néanmoins connaissant quelle était la valeur des gens de Judas, et la grandeur de courage avec laquelle ils combattaient pour leur patrie, craignait de s'exposer au hasard d'un combat sanglant.

19. C'est pourquoi il envoya devant Posidonius, Théodotus et Matthias, pour présenter et pour recevoir des propositions de paix.

20. Cette délibération ayant duré longtemps, et le général ayant exposé lui-même la chose à toute l'armée, tous furent d'avis d'accepter l'accord.

21. C'est pourquoi les deux généraux prirent un jour pour en conférer entre eux en secret; et on leur porta à chacun une chaise où ils s'assirent.

22. Cependant Judas fit tenir des gens armés dans des lieux avantageux, de peur que les ennemis n'entreprissent tout d'un coup quelque chose contre ses gens : et la conférence qu'ils eurent entre eux se passa comme elle devait.

23. Nicanor demeura ensuite à Jérusalem, où il ne fit rien contre l'équité : et il congédia ces grandes troupes qu'il avait levées.

24. Il aimait toujours Judas d'un amour sincère, et il sentait une inclination particulière pour sa personne.

25. Il le pria même de se marier et de songer à avoir des enfants. Ainsi Judas se maria; il jouit d'un grand repos, et ils vivaient l'un et l'autre familièrement ensemble.

26. Mais Alcime voyant l'amitié et la bonne intelligence qui était entre eux, vint trouver Démétrius, et lui dit que Nicanor favorisait les intérêts de ses ennemis, et qu'il lui avait destiné pour successeur dans la souveraine sacrificature Judas, qui trahissait le roi et son royaume.

27. Alors le roi étant aigri et tout à fait irrité par les calomnies détestables de ce méchant homme, écrivit à Nicanor qu'il trouvait fort mauvais qu'il eût fait ainsi amitié avec Machabée: et que néanmoins il lui commandait de l'envoyer au plus tôt lié et garrotté à Antiochie.

28. Nicanor ayant reçu cette nouvelle, en fut consterné, et il souffrait une grande peine de violer l'accord qu'il avait fait avec Machabée, qui ne l'avait en aucune sorte offensé.

29. Mais, parce qu'il ne pouvait résister au roi, il cherchait une occasion favorable pour exécuter l'ordre qu'il avait reçu.

30. Cependant Machabée s'étant aperçu que Nicanor le traitait plus durement qu'à l'ordinaire, et que lorsqu'ils s'abordaient il lui paraissait plus fier qu'il n'avait accoutumé, il jugea bien que cette fierté ne pouvait avoir une bonne cause: c'est pourquoi ayant assemblé près de lui quelques-uns de ses gens, il se déroba à Nicanor.

31. Lorsque Nicanor eut su que Judas avait eu l'habileté et la force de le prévenir; il vint au très-auguste et très-saint temple; et les prêtres offrant les victimes ordinaires, il leur commanda de lui remettre Machabée entre les mains.

32. Mais ces prêtres l'ayant assuré avec serment qu'ils ne savaient où était celui qu'il cherchait, il étendit la main vers le temple.

33. Et jura en disant: Si vous ne me remettez Judas lié entre les mains, je raserai jusqu'en terre ce temple de Dieu, je renverserai cet autel, et je consacrerai ce temple au père Bacchus.

34. Après avoir parlé de la sorte il s'en alla.

26. *Alcimus autem videns charitatem illorum.* Cette paix était dans l'intérêt de la nation, mais Alcime n'y trouvait pas son compte. Cet intrigant avait besoin de l'agitation, de la guerre et du désordre pour satisfaire sa haine, sa cupidité, et toutes ses détestables passions. Il va donc trouver Démétrius pour calomnier Judas, rendre suspect Nicanor et rallumer cette guerre si funeste aux deux pays.

31. *Quod cum ille cognovit fortiter se a viro præventum.* Judas voyant que l'amitié de Nicanor n'était plus sûre, reprit les armes pour ne pas tomber entre les mains de ses ennemis, et avant que le général syrien ne levât la main contre le temple et ne jurât de le détruire, Judas l'avait attaqué et lui avait tué 5,000 hommes; ce qui l'avait obligé de retourner à Jérusalem (Cf. I. Mach., VII, 31 et suiv.). — *Jussit sibi tradi virum.* Il se figurait que Judas s'était retiré dans le temple.

24. *Ex animo.* Græce est, ἐν προσώπῳ, id est, in facie, scilicet fide et simulate, vultu tenus.

25. *Communitur.* Significat Judam accepta uxore nihilominus in Essenorum vitæ instituto constanter perseverasse, quod est, ἐστραβόνει, et communem vitam egisse, qualis est eorum qui nihil habent proprium, sed omnia communia. * Vel significat Judam et Nicanorem sibi mutuo fuisse familiares.

26. *Rebus alienis assentire.* Probare et amplecti, quæ a negotiis regis aliena essent. — *Successorem sibi destinasse.* In græco est, διαδοχὸν ἀναδέδειχεν ἐαυτοῦ, quod vertere possis: vicarium instituit, vel declaravit suum. Alii vertunt, legatum sibi creavit.

27. *De amicitia conventionione.* Quod adeo arctam cum Juda amicitiam contraxisset, et pacem fecisset cum Judæis. — *Jubere tamen.* Itaque jubere.

33. *Libero patri.* Baccho.

24. Habebat autem Judam semper charum ex animo, et erat viro inclinatus.

25. Rogavitque eum ducere uxorem, filios que procreare. Nuptias fecit, quiete egit communiterque vivebant.

26. Alcimus autem, videns charitatem illorum ad invicem, et conventioniones, venit ad Demetrium, et dicebat: Nicanorem rebus alienis assentire, Judamque regni insidiatorem successorem sibi destinasse.

27. Itaque rex exasperatus, et pessimis hujus criminationibus irritatus, scripsit Nicanori, dicens: graviter quidem se ferre de amicitia conventionione, jubere tamen Machabeum citius vincum mittere Antiochiam.

28. Quibus cognitis, Nicanor consternabatur et graviter ferebat, si ea que convenerant, irrita faceret, nihil læsus a viro.

29. Sed, quia regi resistere non poterat, opportunitatem observabat, qua præceptum perficeret.

30. At Machabeum, videns secum austerius agere Nicanorem, et consuetum occursum ferocius exhibentem, intelligens non ex bono esse austeritatem istam, paucis suorum congregatis, occultavit se a Nicanore.

31. Quod cum ille cognovit fortiter se a viro præventum, venit ad maximum et sanctissimum templum; et sacerdotibus solitas hostias offerentibus, jussit sibi tradi virum.

32. Quibus cum juramento dicentibus nescire se ubi esset qui quærebatur, extendens manum ad templum,

33. Juravit, dicens: Nisi Judam mihi vincum tradideritis, istud Dei fanum in planitiem deducam, et altare effodiam, et templum hoc Libero patri consecrabo.

34. Et his dictis, abiit. Sacerdotes

autem protendentem manus in cælum, invocabant eum, qui semper propugnator esset gentis ipsorum, hæc dicentes: 35. Tu, Domine universorum, qui nullius indiges, voluisti templum habitationis tuæ fieri in nobis.

36. Et nunc, Sancte sanctorum omnium Domine, conserva in æternum impollutam domum istam quæ nuper mundata est.

37. Razias autem quidam de senioribus ab Jerosolymis delatus est Nicanori, vir amator civitatis, et bene audiens; qui pro affectu pater Judæorum appellabatur.

38. Hic multis temporibus continentia propositum tenuit in Judaismo, corpusque et animam tradere contentus pro perseverantia.

39. Volens autem Nicanor manifestare odium quod habebat in Judæos misit milites quingentos, ut eum comprehenderent:

40. Putabat enim, si illum decepisset, se cladem Judæis maximam illaturum.

41. Turbis autem irruere in domum ejus, et januam dirumpere, atque ignem admoveere cupientibus, cum jam comprehenderetur, gladio se petiit;

42. Eligens nobiliter mori potius quam subditus fieri peccatoribus, et contra natales suos indignis injuriis agi.

43. Sed cum per festinationem non certo ictu plagam dedisset, et turbæ intra ostia irruerent, recurrens audacter ad murum, præcipitavit semetipsum viriliter in turbas;

44. Quibus velociter locum dantibus casui ejus, venit per mediam cervicem;

45. Et cum adhuc spiraret, accensus animo, surrexit; et cum sanguis ejus magno fluxu deflueret, et gravissimis vulneribus esset saucius, cursu turbam pertransiit;

46. Et stans supra quamdam petram præruptam, et jam exsanguis effectus, complexus intestina sua, utrisque manibus projecit super turbas, invocans Dominatorem vitæ ac spiritus, ut hæc illi iterum redderet; atque ita vita defunctus est.

46. *Invocans Dominatorem vitæ ac spiritus.* On a voulu assimiler cette action à un suicide vulgaire; mais d'après le récit qu'en fait l'Écriture, elle a un tout autre caractère. C'est un homme pieux, zélé, qui, ne pouvant échapper aux ennemis de son pays et de sa religion, croit qu'il vaut mieux sacrifier sa vie que de se laisser outrager, et il la sacrifie avec courage.

35. *In nobis.* Inter, seu apud nos.

37. *De senioribus ab Jerosolymis.* Hierosolymitano senatu. — *Bene audiens.* Bonæ et secundæ famæ.

38. *Continentia propositum tenuit.* Αμίζιας, ut est in græco, id est, incommistionis, qui scilicet abstinerat se a communionem et commistione cum gentilibus, et ab eorum ritibus et sacris abhorruerat.

40. *Si illum decepisset.* In græco est, si illum cepisset. συλλαβῶν.

42. *Nobiliter mori.* Generose, ut est in græco. Impulsum fuisse a Spiritu sancto ad mortem sibi ultro inferendam, ex illo colligi videtur, quod sacer textus factum non solum narrare, sed etiam commendare videtur.

Or les prêtres étendant leurs mains vers le ciel, invoquaient Celui qui s'était toujours déclaré le protecteur de leur nation, en disant:

35. Seigneur de tout l'univers, qui n'avez besoin d'aucune chose, vous avez voulu qu'on bâtit un temple où vous demeurassiez au milieu de nous.

36. Maintenant donc, ô Saint des saints, ô Seigneur de toutes choses, exemptez pour jamais de profanation cette maison qui vient d'être purifiée.

37. On accusa alors auprès de Nicanor un des anciens de Jérusalem, nommé Razias, homme zélé pour la ville, qui était en grande réputation, et qu'on appelait le père des Juifs, à cause de l'affection qu'il leur portait.

38. Il menait depuis longtemps dans le judaïsme une vie très-pure, et éloignée de toutes les souillures du paganisme; et il était prêt à abandonner son corps et sa vie pour y persévérer jusqu'à la fin.

39. Nicanor voulant donc donner une marque publique de la haine qu'il avait contre les Juifs, envoya cinq cents soldats pour le prendre.

40. Car il croyait que s'il séduisait cet homme, il ferait aux Juifs un grand mal.

41. Lors donc que ses troupes s'efforçaient d'entrer dans sa maison, d'en rompre la porte, et d'y mettre le feu, comme il se vit sur le point d'être pris, il se donna un coup d'épée,

42. Aimant mieux mourir noblement, que de se voir assujéti aux pécheurs, et de souffrir des outrages indignes de sa naissance.

43. Mais parce que, dans la précipitation où il était, il ne s'était pas donné un coup mortel, lorsqu'il vit tous ces soldats entrer en foule dans sa maison, il courut avec une fermeté extraordinaire à la muraille, il se précipita lui-même courageusement du haut en bas sur le peuple.

44. Et tous s'étant retirés promptement, pour n'être pas accablés de sa chute, il tomba la tête la première.

45. Lorsqu'il respirait encore, il fit un nouvel effort et se releva; et des ruisseaux de sang lui coulant de tous côtés, à cause des grandes plaies qu'il s'était faites, il passa en courant au travers du peuple:

46. Et étant monté sur une pierre escarpée, lorsqu'il avait presque perdu tout son sang, il tira ses entrailles hors de son corps, et les jeta avec ses deux mains sur le peuple, invoquant le Dominateur de la vie et de l'âme, afin qu'il les lui rendit un jour: et il mourut de cette sorte.